



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Justice

La nouvelle loi sur la nationalité luxembourgeoise

*La nouvelle loi sur la nationalité
luxembourgeoise*



Structure de la présentation

1. Droit du sol
2. Nouvelles procédures d'acquisition resp. de recouvrement de la nationalité luxembourgeoise
3. Documents à joindre au dossier d'acquisition



Sources d'information

- 1) www.guichet.lu/nationalite
- 2) Site internet du Ministère de la Justice:
<http://mj.public.lu/nationalite>
- 3) Infoline «nationalité» : tél.: 8002 1000
- 4) Service de l'indigénat : tél.: 247 84547



Droit du sol – Principales nouveautés

1. Deuxième génération:

*Art. 4. Est Luxembourgeois le mineur né au Grand-Duché de Luxembourg, dont un des parents ou **adoptants** non-luxembourgeois y est également né.*

2. Première génération:

Art. 6. Celui qui est né au Grand-Duché de Luxembourg obtient, au moment de sa majorité, la nationalité luxembourgeoise, à condition :

1° qu'il ait eu une résidence habituelle et un séjour régulier au Grand-Duché de Luxembourg pendant au moins cinq années consécutives et précédant immédiatement la majorité ; et

2° qu'un de ses parents ou adoptants non-luxembourgeois ait eu une résidence habituelle et un séjour régulier au Grand-Duché de Luxembourg pendant au moins douze mois consécutifs et précédant immédiatement la naissance.



Droit du sol première génération

Art. 85.

Celui qui est né au Grand-Duché de Luxembourg avant le **1^{er} juillet 2013**, obtient, au moment de sa majorité, la nationalité luxembourgeoise, à condition qu' il ait eu une résidence habituelle et un séjour régulier au Grand-Duché de Luxembourg pendant au moins cinq années consécutives et précédant immédiatement la majorité.

→ *Courrier envoyé aux personnes concernées*

1^{er} juillet 2013 = entrée en vigueur loi RNPP

Art. 7

Art. 7. (1) La naissance au Grand-Duché de Luxembourg avant le **19 avril 1939** établit la nationalité luxembourgeoise.

(2) Chaque année le 1er janvier, la date visée au paragraphe qui précède est incrémentée d'une année.

-> Rappel loi du 23 octobre 2008:

Art. 3. La naissance au Grand-Duché avant le premier janvier mil neuf cent vingt établit la qualité de Luxembourgeois d'origine.



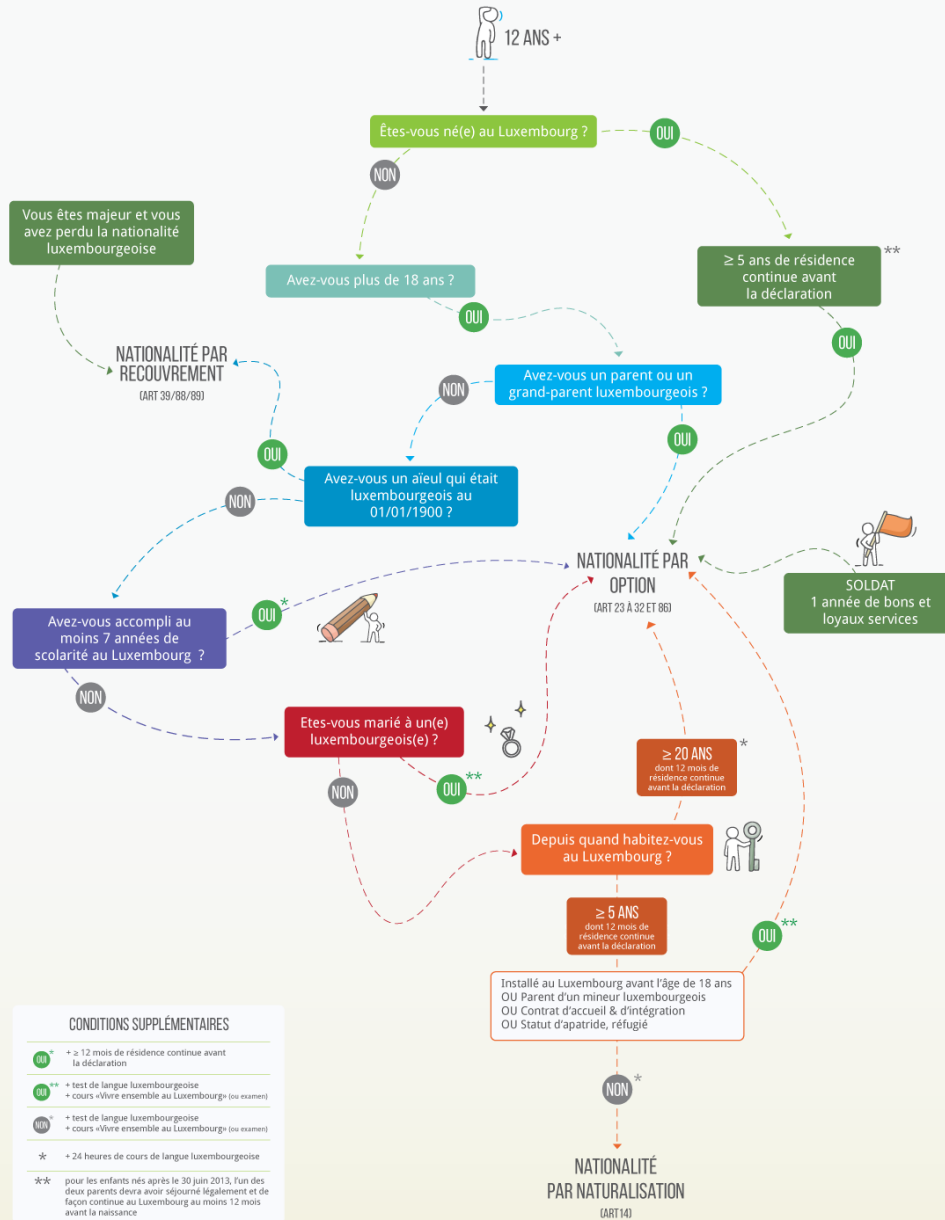
Procédures

1. Option
2. Naturalisation
3. Recouvrement
4. Renonciation

Remarques préliminaires

- Candidat conserve le nom et les prénoms qu' il porte dans son pays d' origine
- Procédure gratuite
-> documents à produire dispensés des droits d' enregistrement et de timbre
- Documents sont à traduire en langue luxembourgeoise, française ou allemande (le cas échéant)

POUVEZ-VOUS DEMANDER LA NATIONALITÉ LUXEMBOURGEOISE ?





Option

Remarques préliminaires

- *Option -> Procédure simplifiée et accélérée*
- *Candidat obtient nationalité 4 mois après réception du dossier au Ministère sauf annulation*

Option

- Annulation possible endéans 4 mois au cas où:
 - l'officier de l'état civil a acté la déclaration en violation des conditions légales
 - Personne obtenu nationalité par de fausses affirmations

L'option est ouverte:

- au majeur lorsque son parent, adoptant ou grand-parent est ou a été Luxembourgeois (cas n°1) ;
- au parent d'un mineur luxembourgeois (cas n°2) ;
- en cas de mariage avec un(e) Luxembourgeois(e) (cas n°3) ;
- à partir de 12 ans, à l'enfant né au Luxembourg (cas n°4) ;
- au majeur ayant accompli au moins 7 ans de scolarité au Luxembourg (cas n°5) ;
- au majeur en séjour régulier au Luxembourg depuis au moins 20 ans (cas n°6) ;
- au majeur ayant accompli les engagements résultant du contrat d'accueil et d'intégration (cas n°7) ;
- au majeur installé au Luxembourg avant l'âge de 18 ans (cas n°8) ;
- au majeur bénéficiant du statut d'apatride, de réfugié ou de celui conféré par la protection subsidiaire (cas n°9) ;
- au soldat volontaire (cas n°10).

Pièces à produire communes pour toutes les procédures d'options

1. Autorisation préalable remplie par le candidat pour permettre à l'officier de l'état civil de demander le bulletin n°2 du casier
2. copie intégrale de l'acte de naissance et de celui des enfants mineurs
3. copie du passeport en cours de validité et de celui des enfants mineurs
4. notice biographique, rédigée par le candidat ou son représentant légal (*formulaire sur guichet.lu/nationalite*)
5. extrait du casier judiciaire étranger des pays dans lesquels le candidat a séjourné à partir de 18 ans pendant les 15 années précédant immédiatement la souscription de l'acte
6. *le cas échéant, l'autorisation du juge des tutelles pour introduire une procédure d'option ;*
7. *le cas échéant, la décision du ministre portant dispense de remettre l'un ou l'autre des documents requis*

Options

Autres pièces à produire

Cas n°1 : parent, adoptant ou grand-parent luxembourgeois:

- copie intégrale de l'acte de naissance du parent, du grand-parent ou de l'adoptant
- certificat de nationalité luxembourgeoise relatif au parent/grand-parent ou adoptant

Cas n°2 : le parent d'un mineur luxembourgeois

+ 5 années résidence dont dernière continue

- certificat de nationalité luxembourgeoise relatif à l'enfant mineur
- certificat de réussite de l'examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise
- certificat « Vivre ensemble au Grand-Duché de Luxembourg » (ou examen)

Cas n°3 : en cas de mariage avec un Luxembourgeois

- copie intégrale de l'acte de mariage ;
- certificat de nationalité luxembourgeoise au nom du conjoint ;
- certificat de réussite de l'examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise ;
- certificat « Vivre ensemble au Grand-Duché de Luxembourg » (ou examen)
- *le cas échéant, un certificat attestant l'exercice par le conjoint à l'étranger d'une fonction conférée par une autorité publique luxembourgeoise ou une organisation internationale*

Options

Autres pièces à produire

Cas n°4 : à partir de 12 ans, l'enfant né au Luxembourg

+ 5 dernières années consécutives avant déclaration

Attention: Candidat peut aussi être majeur !

Cas n°5 : 7 ans de scolarité au Luxembourg

+ 12 mois résidence consécutifs avant déclaration

-bulletins scolaires ou autres certificats

Cas n°6 : séjour régulier au Luxembourg au moins 20 ans + dernière année continue

-certificat attestant participation au cours de langue luxembourgeoise de 24 heures

Cas n°7 : le majeur ayant accompli contrat OLAI

+ 5 années résidence dont dernière continue

- certificat attestant l'accomplissement des engagements contrat OLAI (terminé intégralement)

- certificat de réussite de l'examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise

- certificat « Vivre ensemble au Luxembourg » (ou examen)

Options

Autres pièces à produire

Cas n°8 : le majeur installé au Luxembourg avant l'âge de 18 ans

+ 5 années résidence dont dernière continue

- certificat de réussite de l'examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise
- certificat « Vivre ensemble au Luxembourg » (ou examen)

Cas n°9: le majeur bénéficiant du statut d'apatride, de réfugié ou de protection subsidiaire

+ 5 années résidence dont dernière continue

- certificat de réussite de l'examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise
- certificat « Vivre ensemble au Luxembourg » (ou examen)

Cas n°10 : le soldat volontaire :

- certificat attestant l'accompl. en qualité de soldat volontaire service pendant une année

Condition d'honorabilité :

Refus en cas de « ... condamnation à une peine criminelle ou à l'emprisonnement ferme d'une durée de douze mois ou plus ou à l'emprisonnement avec sursis d'une durée de vingt-quatre mois ou plus... »

→ Casier bulletin N°2 à demander auprès du parquet après avoir fait signer candidat accord préalable

AUTORISATION DE DEMANDER LE BULLETIN N°2 DU CASIER JUDICIAIRE

dans le cadre d'une demande de naturalisation ou d'une déclaration d'option ou de recouvrement de la nationalité luxembourgeoise



La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous systèmes (Windows®, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](http://adobe.com).

1. Détails de l'autorisation

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Je soussigné(e)

| | | | |
|--------------------|---|--------------|----------------------|
| Nom* | <input type="text"/> | | |
| | <small>(indiquez toutes les composantes de votre nom)</small> | | |
| Prénom(s)* | <input type="text"/> | | |
| | <small>(indiquez tous vos prénoms)</small> | | |
| Date de naissance* | <input type="text"/> | Lieu* | <input type="text"/> |
| | | Pays* | <input type="text"/> |
| Adresse* | <input type="text"/> | | |
| Localité* | <input type="text"/> | Code postal* | <input type="text"/> |
| | | Pays* | <input type="text"/> |

2. Signature

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

certifie la conformité des données fournies et autorise par la présente l'officier de l'état civil à réclamer auprès du Parquet général la délivrance du bulletin n°2 de mon casier judiciaire en vue de la souscription de l'acte valant demande de naturalisation ou de la déclaration d'option ou de recouvrement de la nationalité luxembourgeoise.

| | | | |
|------------|----------------------|-------|----------------------|
| Fait à* | <input type="text"/> | Le* : | <input type="text"/> |
| Signature* | <input type="text"/> | | |

3. Envoi

Le présent formulaire dûment daté et signé est à remettre à l'administration communale compétente ensemble avec toutes les pièces exigées en vue de l'introduction d'une procédure de naturalisation, d'option ou de recouvrement de la nationalité luxembourgeoise.



NATURALISATION / OPTION / RECOUVREMENT

Notice biographique - Questionnaire



La présente page interactive nécessite au minimum la version 8.1.3 d'Adobe Acrobat® Reader®. La dernière version d'Adobe Acrobat Reader pour tous systèmes (Windows®, Mac, etc.) est téléchargeable gratuitement sur le site de [Adobe Systems Incorporated](http://adobe.com).

1. Saisie

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Coordonnées du demandeur

Nom* :
(indiquez toutes les composantes de votre nom)

Prénom(s)* :
(indiquez tous vos prénoms)

Date de naissance* : Lieu* : Pays* :

Adresse* :

Localité* : Code postal* :

Pays* : Téléphone : E-mail :

Nationalité(s)* :

Bénéficiez-vous au Luxembourg du statut d'apatride, du statut de réfugié ou de celui conféré par la protection subsidiaire ? *

Oui Non

Langues parlées* :

Situation familiale

Etat civil* : célibataire veuf(ve) partenaire enregistré(e)
 marié(e) divorcé(e)

Quels sont, le cas échéant, le nom et prénom(s) de votre conjoint/partenaire enregistré(e) ? Quelle est sa nationalité ?

Nom : Prénom(s) : Nationalité :

Combien d'enfants avez-vous ?* Enfants mineurs : Enfants majeurs :

Indiquez, le cas échéant, les nom, prénom(s), date de naissance et nationalité de vos enfants :

| Nom et prénom(s) | Date de naissance | Nationalité |
|------------------|-------------------|-------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Séjour au Luxembourg

Date de votre 1^{ère} arrivée au Luxembourg (le cas échéant) :

Indiquez vos périodes et lieux de résidence au Luxembourg :

| Période | Lieu |
|---------|------|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

Dernier lieu de résidence dans le pays d'origine (le cas échéant) :

Indiquez vos périodes et lieux de résidence à l'étranger :

| Période | Lieu et pays |
|---------|--------------|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

Honorabilité

Faites-vous actuellement l'objet de poursuites pénales ?*

Au Luxembourg : Oui Non A l'étranger : Oui Non

Si OUI, indiquez les faits qui vous sont reprochés par les autorités compétentes. Dans quel(s) pays des poursuites sont-elles actuellement en cours ?*

Avez-vous fait l'objet de condamnations pénales ?*

Au Luxembourg : Oui Non A l'étranger : Oui Non

Si OUI, indiquez les infractions pénales et les peines prononcées. Dans quel(s) pays les condamnations pénales ont-elles été prononcées ?*



Formation

Quelles écoles avez-vous fréquentées ?*

| Période | Ecole | Lieu et pays |
|---------|-------|--------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Activité professionnelle

Quelle profession exercez-vous actuellement ?*

Employeur actuel (le cas échéant) :

Observations personnelles

2. Informations importantes

- Pour acquérir une double ou multiple nationalité, le demandeur doit se renseigner au préalable auprès des autorités compétentes de son/ses pays d'origine (exemple : ambassade ou consulat), afin de savoir si il/elle peut conserver la/les nationalité(s) étrangère(s) en cas d'acquisition (naturalisation et option) ou de recouvrement de la nationalité luxembourgeoise.
- La nationalité luxembourgeoise sera refusée au demandeur, respectivement une déchéance de la nationalité luxembourgeoise pourra être prononcée :
 - lorsque, dans le cadre de sa demande, le candidat a fait de fausses affirmations, dissimulé des faits importants ou agi par fraude ;
 - s'il a obtenu la nationalité luxembourgeoise sur base d'un faux ou de l'usage d'un faux, d'une usurpation de nom ou d'un mariage de complaisance, pour autant qu'il ait été reconnu coupable devant les tribunaux du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, de l'une de ces infractions par une décision de justice devenue définitive et en vigueur.
- Le demandeur en naturalisation autorise le Ministre de la Justice à solliciter auprès du Parquet général un nouveau bulletin N°2 de son casier judiciaire avant la décision finale.
- Le traitement des données résultant de la présente notice biographique et des autres pièces du dossier est soumis aux dispositions des articles 91 à 101 de la loi du XX.XX.XXXX sur la nationalité luxembourgeoise.

3. Signature

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

La signature ci-après certifie la conformité des données fournies

Par ma signature, je déclare :

- que les indications faites dans la présente sont complètes et sincères ;
- avoir lu et accepté tous les points figurant dans la rubrique « Informations importantes ».

Fait à* :

Le* :

Signature* :

4. Envoi

Le présent formulaire dûment daté et signé est à remettre à l'administration communale compétente en matière de naturalisation, d'option ou de recouvrement de la nationalité luxembourgeoise.



CERTIFICAT

Il est certifié par la présente que la personne qualifiée ci-après :

Nom et prénom :

née le :

à :

Père :

Mère :

possédait la nationalité luxembourgeoise

par naturalisation qui avait sorti ses effets en date du

Les autorités n'ont pas connaissance que l'intéressée eût perdu cette nationalité.

Le présent certificat est destiné à être présenté à qui de droit.

Pour le Ministre de la Justice,

signataire

Autres certificats

- Certificat de réussite de l'examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise auprès de l'INL
 - Même niveau requis (A2, B1) mais nouvelle possibilité de compensation (*Note suffisante en Luxembourgeois parlé niveau A2 vaut réussite de l'épreuve d'évaluation*)
 - *Certificats établis avant le 1er avril 2017 **restent valables***
 - Autres certificats de langue luxembourgeoise reconnus
 - Faire demande écrite auprès de l'INL
- 24 heures de cours de langue luxembourgeoise (initiation à la langue)
 - Certificats établis avant le 1er avril 2017 **valables**
 - Programme doit être **agréé par le Ministère de l'Éducation Nationale**

Cours « Vivre ensemble au Grand-Duché de Luxembourg » (ou examen de 60 minutes)

Trois modules d'une durée totale de 24 heures:

1° module sur les droits fondamentaux des citoyens (6 heures)

2° module sur les institutions étatiques et communales du Grand-Duché de Luxembourg (12 heures)

3° la durée du module sur l'histoire du Grand-Duché de Luxembourg et l'intégration européenne (6 heures)

Certificat “Vivre ensemble au Grand-Duché de Luxembourg”

- Certificats établis avant 1er avril 2017 **non valables**
 - **Candidats doivent réussir un examen spécial (60 min., ques. choix multiples)**
ou
 - **Candidats doivent participer à 24 heures de cours**
- Pour candidats terminé **intégralement** contrat OLAI:
 - Dispense du module “I” histoire du Grand-Duché de Luxembourg et l’ intégration européenne »

Pour plus d’ info contacter le Service de la Formation des Adultes du MEN

→ **Site internet : <http://www.men.public.lu/fr/formation-adultes/>**

Naturalisation

Conditions :

(délai 8 mois)

- 5 années résidence dont dernière continue

- Avoir réussi test de langue luxembourgeoise
- Avoir participé aux cours « Vivre ensemble au Luxembourg » (ou examen)
- Condition d'honorabilité :

Refus en cas de « ... condamnation à une peine criminelle ou à l'emprisonnement ferme d'une durée de douze mois ou plus ou à l'emprisonnement avec sursis d'une durée de vingt-quatre mois ou plus... »

→ Autorisation préalable remplie par le candidat pour permettre à l'officier de l'état civil de demander le bulletin n°2 du casier

Naturalisation

1. copie intégrale de l'acte de naissance et de celui des enfants mineurs
2. copie du passeport en cours de validité et de celui des enfants mineurs
3. notice biographique, rédigée par le candidat ou son représentant légal
(formulaire sur guichet.lu/nationalite)
4. extrait du casier judiciaire étranger des pays dans lesquels le candidat a séjourné à partir de 18 ans pendant les 15 années précédant immédiatement la souscription de l'acte
5. certificat de réussite de l'examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise
6. certificat « Vivre ensemble au Luxembourg » (ou examen)
7. bulletin n°2 du casier judiciaire *(procédure décrite ci-devant)*

Recouvrement

- **majeur** ayant perdu la nationalité luxembourgeoise
- **femme** ayant perdu la nationalité luxembourgeoise lors de son mariage / ou à cause de l'acquisition d'une autre nationalité par son mari
- **descendant en ligne directe** paternelle ou maternelle d'un aïeul luxembourgeois à la date du 1^{er} janvier 1900
(demande certificat d'aïeul possible jusqu'au 31.12.2018)
(souscription recouvrement art. 89 possible jusqu'au 31.12.2020)

Recouvrement

- Pas de condition de résidence
- Pièces à produire: *acte de naissance, passeport, notice biographique*
- Pièces justificatives supplémentaires :

1. Majeur ayant perdu la qualité de Luxembourgeois:

- un certificat de perte de la nationalité luxembourgeoise
- casier(s) étranger(s) le cas échéant
- bulletin n°2 casier judiciaire luxembourgeois

Recouvrement

2. Femme ayant perdu la nationalité luxembourgeoise :

- un certificat de perte de la nationalité luxembourgeoise

3. Descendant en ligne directe paternelle ou maternelle d'un aïeul luxembourgeois à la date du 1er janvier 1900 :

- certificat attestant la qualité de descendant en ligne directe d'un ancêtre luxembourgeois à la date du 1^{er} janvier 1900
- casier(s) étranger(s) le cas échéant
- bulletin n°2 casier judiciaire luxembourgeois

Renonciation

- Pièces à produire:

- acte de naissance

- passeport

- certificat attestant qu'il possède une nationalité étrangère ou qu'il va acquérir une nationalité étrangères suite à la renonciation

- certificat de nationalité luxembourgeoise, délivré moins de 30 jours

Disponible sur guichet.lu/nationalite:

- **Tous les formulaires :**

- *Autorisation de demander le casier bulletin n°2*
- *Notice biographique/questionnaire (un modèle pour toutes les procédures)*
- *Demande de transposition de nom*
- *Demande de remboursement*

- **Toutes les fiches d'information :**

- *Option*
- *Naturalisation*
- *Recouvrement*
- *Renonciation*
- *Transposition de nom et de prénoms*
- *Certificat de nationalité*
- *Certificat relatif à l'aïeul luxembourgeois*
- *Obtenir la nationalité luxembourgeoise par le seul effet de la loi*
- *Déchéance*